

Le journal de La Courneuve

regards

Sortir

Les Parcours d'éducation artistique et culturelle proposés dans les écoles (voir cahier central)



N° 488 du jeudi 25 janvier au mercredi 7 février 2018



QUATRE-ROUTES
Des mesures pour limiter les nuisances des travaux.

P.5

EAU
Pourquoi la Ville choisit de rester au Sedif.

P.6

SPORT
Un second souffle pour le club de judo courneuvien.

P.9

AGENDA
Santé, culture, loisirs, les rendez-vous à ne pas manquer.

P.11

www.ville-la-courneuve.fr





Gilles Poux salue la police

Le 18 janvier, le maire et la municipalité ont souhaité leurs meilleurs vœux aux agents de la Police nationale du commissariat de La Courneuve. En 2017, les équipes de police ont obtenu de bons résultats, notamment concernant l'élucidation d'affaires.

Virginie Salot



En 2018, vous pourrez toujours compter sur les pompiers

Le 17 janvier, la municipalité a présenté ses vœux aux pompiers de Paris, logés à la caserne de La Courneuve. Le maire a félicité ces femmes et ces hommes, toujours prêt.e.s à sauver la vie des citoyens. Rappelons donc qu'il ne faut appeler les pompiers qu'en cas de réelle nécessité. Les abus peuvent les ralentir, voire les empêcher d'intervenir sur un lieu où les secours seraient vitaux.

V.S.

Reconstruire la mémoire collective

Mercredi 24 janvier, à la Maison de la citoyenneté, Vincent Chabenat, Marion Jadand et Émilie Merignac ont subtilement fait revivre la mémoire des « indésirables » des camps de concentration, dans le spectacle *Lettres à l'absent*, mis en scène par Hélène Vitorge. Les comédiens ont proposé une mise en voix des textes collectés pour l'exposition de l'artiste plasticienne Anne-Laure Boyer, « Lettres à Rivesaltes ».



V.S.



V. S.

Le Pôle Sup' 93 fait un Malher

Le 11 janvier, à la Maison de la citoyenneté, les étudiants du Pôle d'enseignement supérieur de la musique ont proposé une pause déjeuner musicale. Clarinette, flûte traversière, guitare et chant ont accompagné le repas du Café citoyen.



Meyer



M.

J'aime la galette...

Savez-vous comment ? Quand elle est à la fête avec des gens contents ! Le 17 janvier, l'ambiance à l'école Paul-Doumer était gourmande et festive. Entre frangipane et spectacles, les Courneuvien(ne)s ont passé un moment chaleureux.

À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Le logement n'est pas une marchandise

« Le 16 janvier, accompagné de la police municipale, d'associations et d'habitant-e-s, nous avons dressé un mur au 30, rue Guy-Môquet, devant la porte d'un logement insalubre loué illégalement par un propriétaire sans scrupule. Depuis plus de dix ans, une procédure judiciaire est engagée contre ce marchand de sommeil. Condamné à deux reprises, il veut continuer sans scrupule à profiter de la détresse des familles. En menant cette action avec la municipalité, nous voulons dire aux familles victimes souvent désespérées : « Vous n'êtes pas seules. » Ensuite, c'est un message clair que nous voulons envoyer à ceux qui divisent ainsi leurs propriétés pour installer des enfants et leurs parents, dans des « réduits » aux conditions d'hygiène inhumaines : « Vous nous trouverez toujours face à vous. »

Mais sans attendre, profitant de nouvelles opportunités législatives, nous venons de mettre en place dans le nouveau Plan local d'urbanisme l'interdiction de diviser outrancièrement les pavillons.

Par ailleurs, avec Plaine Commune et notre service Hygiène, nous travaillons pour mettre en œuvre « un droit de louer ».

Ces engagements ne nous exonèrent pas, même si les difficultés sont d'une toute autre nature, de rester vigilant envers tous les bailleurs sociaux afin que les conditions de vie des locataires soient partout respectées.

La Courneuve n'est pas une zone de « non-droit ».

Vivre dans un logement décent, dans des conditions d'hygiène et de salubrité normales, est un droit. Louer, illégalement, des logements inadaptés et sordides est illégal.

Toutefois, je veux ici alerter les habitants sur le fait que l'État ne peut s'exonérer de ces responsabilités :

- quels moyens financiers il donne aux collectivités locales pour assumer ces nouvelles missions de contrôle ;
- quels moyens il donne à la Justice pour instruire, sanctionner et faire appliquer les décisions de justice afin de réellement dissuader les contrevenants.

Je sais que de plus en plus de Courneuvien(ne)s sont conscients de cette réalité et sont révoltés par ce qu'ils constatent ou vivent au quotidien.

Soyez assurés de notre détermination pour, avec vous, nous mobiliser afin d'y mettre fin. »



Grâce à l'action du maire, l'appartement insalubre du 30, rue Guy-Môquet a été muré, et ses habitants relogés.

Logement

La Ville déloge les marchands de sommeil

C'est une petite victoire sur le mal-logement. Une famille, locataire d'un marchand de sommeil depuis cinq ans, a été relogée décemment et son ancien lieu de vie insalubre a été muré pour éviter une nouvelle occupation.

Le 17 janvier, la Ville a mené une action aussi concrète que symbolique contre un propriétaire peu scrupuleux. Depuis dix ans, celui-ci loue dans des conditions d'hygiène déplorables neuf appartements créés illégalement dans un pavillon sis 30, rue Guy-Môquet. Au deuxième étage, une famille avec trois enfants vivaient dans un 27 mètres carrés payé 700 euros par mois. Aujourd'hui, avec le soutien de la Ville, elle est relogée dans un appartement à Villeneuve-la-Garenne grâce à Action Logement (anciennement 1% patronal). À l'occasion de l'état des lieux demandé par le propriétaire, plusieurs dizaines d'habitants et des élus sont venus manifester contre ce marchand de sommeil. «*En divisant leurs pavillons, sans autorisation, et en les transformant en logements inadaptés à l'accueil des familles qui les louent certains propriétaires profitent sans scrupules de la détresse humaine*», explique le maire, Gilles Poux. Un arrêté d'évacuation et d'interdiction d'habiter a été remis le jour même au propriétaire présent et le logement a été muré afin qu'il ne soit pas reloué. L'action ne s'arrête pas là : une banderole «*Halte aux marchands de sommeil*» a été accrochée à la fenêtre et un panneau expliquant que «*La Courneuve lutte contre le logement indigne*»

restera désormais devant ce pavillon. Il s'agit de marquer les esprits et de faire connaître aux autres locataires leur droit à un habitat digne. La Ville est en procédure depuis 2007 contre ce propriétaire. «*Les outils à la disposition des collectivités et les sanctions de la justice face à ces pratiques immorales et frauduleuses ne sont pas suffisantes pour contraindre leurs auteurs à y mettre un terme*», déplore le maire. Les procédures sont en effet très longues. La Ville s'est portée partie civile dans cette affaire dès 2008. La confirmation de la condamnation est intervenue en 2015, notamment pour logement de personnes «*dans des conditions incompatibles avec la dignité humaine*», «*exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration*» et «*violation de domicile à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait et contraintes*». Le propriétaire a été condamné à quinze mois de prison avec sursis et 20 000 euros d'amende. Le Service hygiène lui a adressé trois mises en demeure qui ont abouti à des arrêtés d'insalubrité. Aucune remise en état n'a pourtant été constatée. Le combat continue donc pour soutenir les autres locataires dans leur droit à se loger dignement et contre les pratiques honteuses des marchands de sommeil sur toute la commune. ● Virginie Duchesne

HALTE À LA DIVISION PAVILLONNAIRE

Acheter un pavillon, c'est-à-dire une habitation pour une famille, et le diviser en plusieurs appartements différents, est une pratique appelée la division pavillonnaire. Quand les travaux sont réalisés sans autorisation, ce qui est souvent le cas, celle-ci devient illégale. Depuis dix ans, le phénomène s'accroît à La Courneuve et dans le département du 93, où la demande de logement est forte et le prix du marché immobilier relativement faible. Des marchands de sommeil profitent donc de la vulnérabilité des familles. La Ville veille, informe et lutte contre cette pratique qui pose des problèmes de salubrité, de gestion de l'espace public et de scolarisation des enfants à proximité. Les locataires, indignement logés, peuvent se faire connaître pour trouver une solution au mal-logement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- *L'Adil, permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 8h30 à 12h, 3, mail de l'Égalité. Tél. : 01 71 86 37 71. adil93@wanadoo.fr*
- *le Service communal d'hygiène et santé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, au 3, mail de l'Égalité. Tél. : 01 49 92 62 88.*

Quatre-Routes

Travaux : dernière ligne droite

Des travaux de raccordements électriques autour de l'îlot du Marché perturberont la circulation sur les deux avenues attenantes.

À la demande du maire, ces chantiers ont été réduits dans le temps et l'espace pour perturber le moins possible la vie du quartier.



Virginie Salot

Une trentaine de Courneuvien ont assisté à la réunion sur les chantiers des Quatre-Routes le mardi 16 janvier à l'Espace jeunesse Guy-Môquet. Gilles Poux, le maire, a évoqué les travaux de raccordements électriques nécessaires à la halle et aux habitations. Le plan a été revu et corrigé avec la Ville. Les travaux autour du chantier du marché auront lieu sur les deux avenues simultanément pour réduire le temps de perturbation. Leur emprise a également été réduite. Avenue Paul-Vaillant-Couturier, seul le trottoir « pair » est concerné, du 29 janvier au 28 février. La circulation des piétons, l'accès aux commerces ainsi qu'au métro sont maintenus. Toutefois, le marché ne pourra se tenir le mardi et le vendredi.

Avenue Lénine, l'impact des travaux est plus fort puisque la voie dans le sens

est-ouest, la plus proche de la future place du marché, sera fermée aux véhicules du 31 janvier au 23 février, en semaine (du lundi, 8 heures, au vendredi, 17 heures).

Améliorer la vie des habitants

Le passage des piétons, l'accès aux commerces ainsi qu'à l'école Saint-Yves pour les enfants seront sécurisés. Les livreurs, les commerçants et les riverains de l'avenue Lénine bénéficieront d'un accès spécifique à leur entrée tandis que, plus largement, le département mettra en place des itinéraires de déviation pour les véhicules. Le maire a ensuite présenté les autres grands projets. « Lors des consultations avec les riverains, la préoccupation principale des habitants concernait le manque d'espaces verts

dans le quartier », poursuit-il. Un jardin de 1 200 mètres carrés à côté de l'église Saint-Yves verra donc le jour fin 2018. Le 14 février, à 18h30 à l'école Angela-Davis, chacun est invité au rendu de la première consultation menée à ce propos. Par ailleurs, un parc de 4 000 mètres carrés a été imaginé dans le projet de l'Îlot-des-Pointes, à la place de l'actuelle Maison pour tous, qui sera reconstruite à côté du gymnase. « Les projets s'écrivent petit à petit, comme des réponses qui contribuent à améliorer la vie des habitants », poursuit Gilles Poux, qui rappelle certaines luttes menées. La Ville s'est par exemple opposée au rachat par un promoteur immobilier du bâtiment de la CPAM. Ainsi un centre dentaire accueille les Courneuvien chaque jour de la semaine, pour un accès aux soins de toutes et de tous. ● Virginie Duchesne

Centre dentaire

La Caisse d'assurance maladie de Seine-Saint-Denis a ouvert avec le concours des services municipaux un centre dentaire afin d'apporter des soins dentaires et orthodontiques de qualité à la population. Situé 121, avenue Paul-Vaillant-Couturier, le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Boutique de Quartier

À partir du 1^{er} février, le service communal d'hygiène et de santé assure une permanence le jeudi, de 9h à 11h, à la boutique de quartier des Quatre-Routes. Un problème d'immeuble insalubre, invasion de nuisibles, punaises de lits ou rongeurs, conditions d'hygiène des commerces alimentaires, qualité de l'air intérieur : un inspecteur de salubrité répondra à toutes vos questions.

Convention

Un espace à réinventer

Le maire, accompagné d'un urbaniste et d'une ingénieure, ont présenté des pistes de renouvellement urbain du secteur Convention, en vue d'une présentation à l'Anru*.



V.S.

La cour des Maraîchers, le passage de la Croix-Blanche, la rue du Chevalier-de-la-Barre, l'allée des Tilleuls sont des espaces publics qui posent problème. Trop étroits, trop enclavés ou encore peu lumineux, donc mal perçus, ils mériteraient d'être urbainement repensés. C'est ce que tente actuellement de faire le cabinet d'étude Made in, qui a déjà pensé à quelques pistes comme créer des perspectives pour ouvrir le secteur. Pour cela, des démolitions seraient envisagées pour une plus grande visibilité. Se pose la question de détruire certaines parties de bâtiments, pour limiter les hauteurs dans l'espace. « Rien n'est décidé pour le moment, souligne Gilles Poux. Nous réfléchissons au meilleur scénario. Par exemple, l'étude propose de modifier la structure actuelle de l'école Saint-Exupéry, en démolissant les classes du rez-de-chaussée, pour les surélever. Cela permettrait de modifier l'espace public en créant de nouveaux cheminements piétons. » Certains habitants craignent que ces nouveaux espaces soient occupés par les délinquants ou les dealers. Le maire rappelle qu'évidemment, dans cette étude, il faudra se poser la question du fonctionnement de ces espaces. Comment circuler, pour qui? Comment maintenir voire créer du lien social? Concernant le parking public et privé de 800 places sur deux étages en sous-sol, des projets sont également à affiner. L'espace privé, aujourd'hui sinistré en partie, doit être réhabilité. Il pourrait être réaménagé en accès compartimentés par exemple, en installant de la vidéoprotection et de l'éclairage de qualité. Dans tous les cas, l'amélioration et la redynamisation du secteur Convention nécessitera un engagement financier de l'Anru. ●

Isabelle Meurisse

*Agence nationale pour la rénovation urbaine. Pour plus de renseignements, contacter l'Utru au 06 27 52 77 54.

La gestion de l'e

Six villes de Plaine Commune ont suspendu leur adhésion au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif). Le maire de la Courneuve, Gilles Poux, a tenu à rester au sein du Syndicat Intercommunal dans lequel tous les élus des villes adhérentes sont représentés.

Jamais les habitants du territoire n'avaient évoqué lors de débats publics leurs inquiétudes quant à la gestion de l'eau, à sa qualité, à son prix élevé. Ce débat n'aurait donc certainement jamais eu lieu si des collectifs de militants favorables à une régie publique de l'eau n'avaient porté haut et fort le sujet sur la place publique et si la loi NOTRe portant sur l'organisation du Grand Paris n'avait posé jusqu'en décembre 2017 la question aux établissements publics territoriaux de leur réadhésion. Mobilisé depuis septembre dernier, le collectif Eau Île-de-France a convaincu de nombreux élus de Plaine Commune et d'autres Établissements publics territoriaux voisins (Est Ensemble et Grand Orly Seine Bièvre) de se saisir de cette opportunité pour créer leur propre organisation.

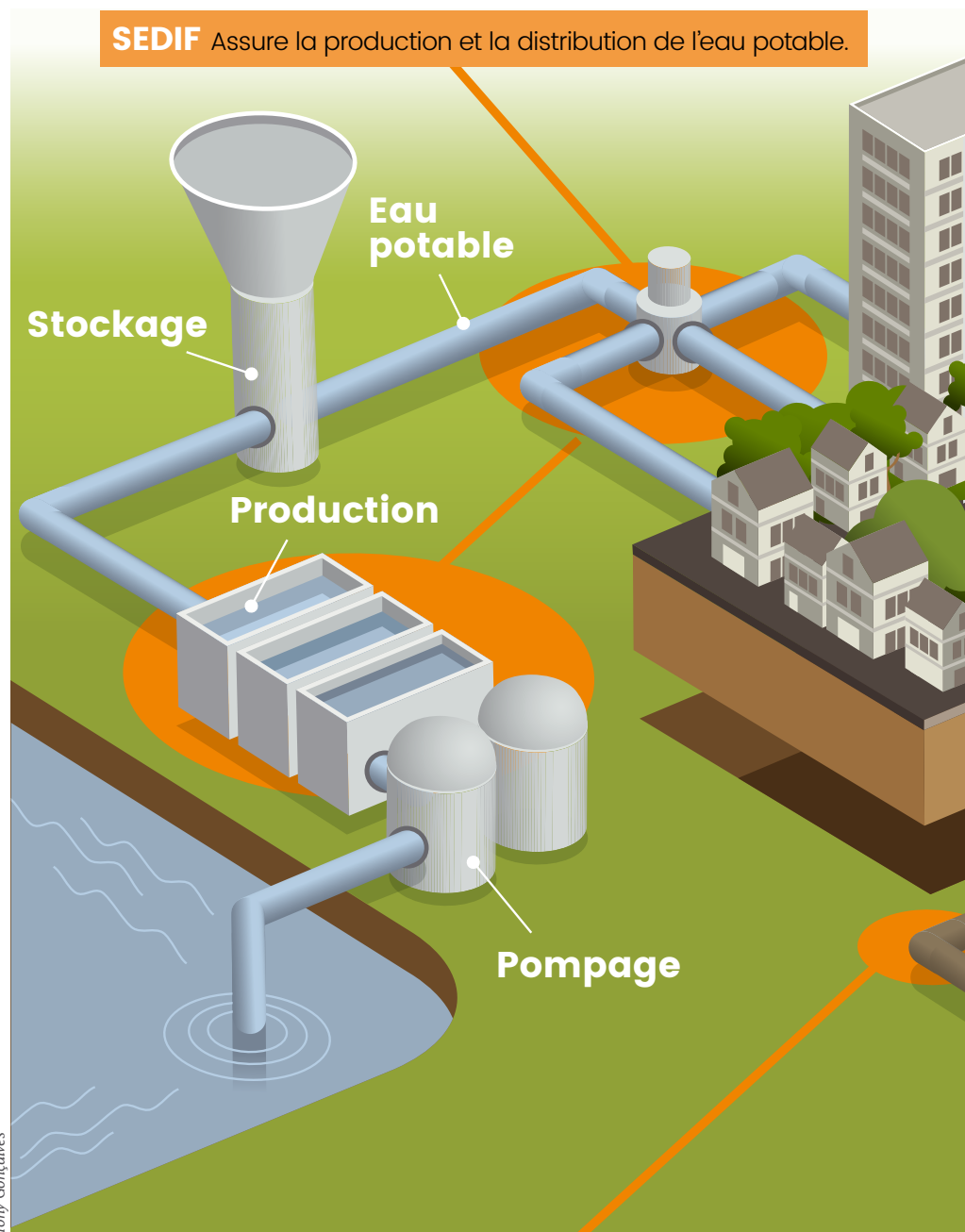
« L'eau est un bien public. Elle ne doit pas faire l'objet de profit. »

Dans le collimateur, le délégataire du Sedif, l'entreprise privée Veolia. À la source, des arguments bien affûtés : « L'eau est un bien public. Elle ne doit pas faire l'objet de profit. Tous les indicateurs démontrent que son accès sera un des enjeux essentiels du XXI^e siècle. Il est donc hors de question d'en confier la gestion au privé. » S'appuyant sur l'expérience de Paris dont la gestion de l'eau est en régie publique, le

Comité Île-de-France brandit l'espoir d'un coût moins cher de 18 centimes le mètre cube. Les élus des villes de Plaine Commune (Aubervilliers, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse) ont été sensibles à cet argumentaire. Ils ont choisi dans leur majorité de suivre les préconisations du Collectif Eau. « On souhaite tous que la gestion du service public de l'eau se fasse au sein du Sedif. Mais on sait que le rapport de force n'est pas en notre faveur », soupirait un élu du Front de gauche. Veolia n'assume pas vraiment sa délégation de service public et le syndicat ne tient pas son délégataire, renchérisait un autre élu.

Séparation à l'amiable

La sortie du Sedif étant estimée à 80 millions d'euros pour Plaine Commune, des accords ont été trouvés avec le syndicat intercommunal pour assurer pendant deux ans dans les villes sécessionnistes la continuité de l'eau potable par les structures actuelles et sans contre-partie financière. Le temps de permettre à Plaine Commune de diligenter des études sur la faisabilité d'une régie publique de l'eau au sein des Établissements publics territoriaux réunis (Plaine Commune, Est Ensemble, etc.). Le collectif Eau, les citoyens, mais également le Sedif, partenaire incontournable en raison de son savoir-faire, seront associés à cette prospection. Le maire de la commune a choisi de laisser sa ville au sein du Syndicat intercommunal pour des raisons à la fois pragmatiques et stratégiques. Gilles



Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Transporte les eaux usées vers les stations d'épuration.

Poux pointe le fait que, contrairement à ce qu'affirme le collectif Eau, Plaine Commune ne sera pas en mesure d'assumer l'intégralité des étapes dévolues à une régie publique (du puisage à la distribution) et restera de ce fait dépendant de fournisseurs extérieurs, dont le Sedif, donc de Veolia !

Garantir le prix de l'eau

Il évoque le coût des travaux exorbitants qu'induirait la séparation avec les réseaux du Sedif (300 millions d'euros pour les trois Établissements publics territoriaux), et il estime « qu'il y a des décisions plus utiles à prendre que celles concourant à faire augmenter le prix de l'eau ». Enfin, il juge inopportun de quitter

le Sedif au moment où le débat pour le choix de gestion à venir va s'engager. « Je suis pour une régie publique et nous pouvons en faire avancer l'idée. Se retirer du syndicat, aujourd'hui, c'est décider d'être absent de ce débat. » Les élus ont deux ans pour décider s'ils retournent dans le giron du Sedif où s'ils créent leur propre structure. On ne sait pas encore qui du Sedif ou de Plaine Commune alimentera l'eau des bassins olympiques et qui déboursera l'argent nécessaire à la réalisation des infrastructures. À moins que le gouvernement qui a engagé une réflexion sur l'affectation de la compétence eau potable à une Métropole renforcée ne vienne rebattre les cartes. Le temps de laisser encore un peu l'eau couler sous les ponts. ● Marie-Hélène Ferbours

sortir

Regards
La Courneuve
- n°19 -
Spécial
Parcours EAC

**Les chemins
de la culture**



Arts et sciences au programme des écoliers



ÉDITO



Pourquoi avoir mis en place les Parcours d'éducation artistique et culturelle ?

La Ville a toujours eu la volonté d'inscrire et d'accompagner des projets artistiques et culturels sur le temps scolaire en partenariat avec les équipes enseignantes. Je pense entre autres à notre dispositif Passeport musique proposé par le CRR, qui permet aux enfants de bénéficier d'une sensibilisation à la musique, ou bien encore au projet École et cinéma, en lien avec le cinéma L'Étoile de La Courneuve.

Avec la création de ce portail Éducation artistique et culturelle, il s'agit de proposer une offre structurée, riche, diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire afin d'assurer l'égalité d'accès aux projets entre tous les quartiers. C'est un des sujets qui a été débattu lors des États généraux de la culture qui ont eu lieu en 2016 où les participants aux ateliers ont pointé la nécessité de structurer l'offre. C'est chose faite, grâce à la mobilisation de tous. Ces parcours sont proposés aux écoles depuis la rentrée et nous nous en félicitons, nous ferons bien évidemment une évaluation sur l'ensemble de cette année d'expérimentation.

En quoi ces Parcours sont-ils essentiels dans le développement et la scolarité des enfants ?

Notre volonté est d'offrir aux enfants un accès à la culture en proposant dès le plus jeune âge des expériences collectives de découverte, de rencontres et d'échanges dans un environnement familial qui est l'école. Nous sommes convaincus qu'en éveillant leur sensibilité, leur créativité, leur curiosité, leur regard critique, cela contribuera à favoriser l'acquisition de connaissances multiples, la connaissance de soi et de l'autre. Cela leur permettra également de mieux appréhender le monde qui les entoure et ainsi, nous le souhaitons, limitera le décrochage et favorisera la réussite scolaire. C'est la raison pour laquelle nous continuons à travailler pour aller chercher d'autres partenaires. Notre ambition pour la rentrée scolaire prochaine est de proposer davantage de parcours. ●

SOUMYA BOUROUAHA, adjointe au maire, déléguée à l'accès à la culture

Depuis la rentrée scolaire, la Ville a mis en place d'ambitieux programmes culturels, artistiques et scientifiques, à destination des élèves de maternelle et d'élémentaire. Dès l'âge de 3 ans, les enfants découvrent, durant les temps d'école, des pratiques artistiques, des musées, des expériences scientifiques, des architectures, des archives secrètes, des artistes exceptionnels... Parmi les quarante parcours proposés, le bien-nommé « Fabrique de création en danse » suivi par trois classes. À raison de plusieurs séances dans l'année, il permet aux élèves d'explorer cet art sous toutes les coutures : gestes, institutions, peinture, artistes, histoire, création. Ce midi-là, au dernier étage du Centre national de la danse (CND), à Pantin, assis par terre, les yeux fermés, les élèves de CE2 de l'école

Jules-Vallès écoutent les bruits du bâtiment. On entend des discussions, des rires, des couverts qui s'entrechoquent, des chaises qui grincent : il est 13 heures, les salariés du CND, danseurs et chorégraphes se sont retrouvés pour déjeuner. Deux jours de suite, une vingtaine d'élèves de La Courneuve sont venus visiter ce grand paquebot de béton, lieu de création dédié à la danse. En novembre, ils ont assisté à une représentation du spectacle *Une danseuse dans la bibliothèque*, de Nathalie Collantes, à la médiathèque du CND. Il est temps de redescendre au rez-de-chaussée. En chemin, nous repérons quatorze studios de danse et croisons quelques-unes des cent vingt personnes qui travaillent chaque jour ici. Installés dans le studio 7, les enfants choisissent des mots posés au sol qui ont tous un rapport à la danse : répéter, diffuser, créer, pratiquer, former... Selma ne connaît pas le terme « diffuser ». « C'est quand, par exemple, on fait une affiche pour donner l'information pour un spectacle », lui explique un camarade de classe. Place à la danse ! En cette fin de première journée, un petit groupe tente de déchiffrer une partition chorégraphique et de reproduire l'enchaînement des gestes indiqué, avant de partir dans un éclat de rire. Demain, ils seront face au célèbre chorégraphe Volmir Cordeiros. Le lundi suivant, la danse se poursuivra en peinture. Les CE2 visiteront l'exposition « Degas, Danse, Dessin » au musée d'Orsay. Un parcours riche et complet et une chance extraordinaire pour les enfants de développer leur goût, leur réflexion et leur culture. ●



CLAIRE BUISSON,
CHARGÉE
D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET
CULTURELLE, DÉVOILE
LES SECRETS DU CND
AUX ÉLÈVES DE CE2 DE
L'ÉCOLE JULES-VALLÈS.

DOSSIER RÉALISÉ PAR VIRGINIE DUCHESNE

Cette année, depuis la rentrée scolaire, quarante Parcours d'éducation artistique et culturelle sont proposés à une centaine de classes de maternelle et d'élémentaire de la ville. Ce projet unique, développé par La Courneuve en partenariat avec plus de quarante associations et institutions, est destiné à former des enfants curieux et ouverts à des thématiques variées : photographie, cirque, archives, architecture, environnement, chant, archéologie, cinéma, etc. sOrtir vous présente trois de ces parcours.

ENVIRONNEMENT

« Matière et énergie »



Virginie Saïot

Cinq classes des écoles maternelles Rosenberg et Joliot-Curie ont souhaité suivre ce parcours mis en place avec l'association Les Petits Débrouillards. Les enseignants de la première ont déjà engagé des projets pédagogiques autour de l'énergie, de l'environnement et du tri des déchets. Avec leur institutrice, des petits ont créé un jardin à partir d'une palette qui avait servi à apporter du matériel scolaire. Ils ont réfléchi à l'arrosage et au parcours de l'eau sans en gâcher une goutte. L'école souhaite poursuivre cet apprentissage avec les animateurs des Petits Débrouillards. Ces derniers font découvrir les sciences à partir des objets du quotidien lors d'ateliers. Les deux établissements ont convenu d'une dizaine de séances par classe au retour des vacances de février. Ensemble, ils vont imaginer pour leurs élèves des moments d'expérimentations libres autour de l'air, de l'eau, des énergies, puis un temps de restitution qui pourra associer les autres écoliers et les parents. ●

LES PETITS DÉBROUILLARDS, WWW.LESPETITSDEBROUILLARDS-IDF.ORG

ARCHIVES

« Opéra Campra »

Ce parcours a écloé autour d'un événement majeur : la découverte d'une partition oubliée d'André Campra en 2015 à la médiathèque de Saint-Denis. Le compositeur l'a écrite pour la fête de fin d'année du lycée parisien Louis-Le-Grand en 1700. Ce trésor a été l'occasion pour trois classes d'élémentaire de découvrir l'auteur, la musique baroque et l'histoire des archives. Les élèves ont donc commencé par une visite des Archives nationales situées à Pierrefitte. Ils ont ensuite assisté à une répétition de cet opéra présenté par l'ensemble La Tempesta sur la scène de L'Embarcadère, à Aubervilliers. Des ateliers leur ont permis de pratiquer la danse baroque et de discuter avec les musiciens. En fin de parcours, une visite des collections d'instruments du Musée de la musique, à la Philharmonie de Paris, achèvera ce grand voyage au XVIII^e siècle. ●

ARCHIVES NATIONALES, 59, RUE GUYNEMER, PIERREFITTE-SUR-SEINE, WWW.ARCHIVES-NATIONALES.CULTURE.GOUV.FR



Archives nationales Nicolas Dion

MUSIQUES DU MONDE

« Des chants et des langues »



Franck Rondot

À l'école Angela-Davis, l'enseignante Isabel Martins a inscrit sa classe à « Des chants et des langues » en association avec la Philharmonie de Paris. Elle enseigne le français à quinze écoliers qui ne le parlent pas du tout : arrivés depuis moins d'un an en France, ces enfants parlent russe, hindi, espagnol, algérien, chinois, népalais ou créole. Ensemble, ils vont participer à quatre ateliers autour des chants du monde, rencontrer un ethno-musicien, visiter le Musée de la musique et assister à l'opéra *Jules César*, de Haendel. Pour Isabel Martins, ce programme répond en tous points aux classes UPE2A : valoriser les cultures d'origine tout en entrant doucement dans la langue française. « Les ateliers sur la voix font écho à l'acquisition d'une nouvelle langue : apprendre de nouveaux sons mais aussi oser s'exprimer. » Pour elle, la découverte du musée, des chants ou d'un opéra aide aussi ses élèves à trouver leur place à l'école et dans la vie sociale. ●

MUSÉE DE LA MUSIQUE, PHILHARMONIE DE PARIS, 221, AVENUE JEAN-JAURÈS, PARIS 19^e, PHILHARMONIEDEPARIS.FR/FR

inVitée du mOis



Virginie Salat

Marion Andrieux, artiste plasticienne

Peintre, graphiste, illustratrice et enseignante en art plastique, elle intervient au sein de deux parcours « Une saison à Orsay » avec trois classes d'élémentaire et « La petite visite au 104 » avec des élèves de maternelle.

Que proposez-vous dans le parcours

« Une saison à Orsay » ?

Avec les CM2, nous abordons trois thèmes liés au XIX^e siècle : la mode, les loisirs et spectacles, et l'architecture. Ils visitent les collections du musée d'Orsay avec des médiateurs, puis en classe, je dirige un atelier de pratique artistique en les menant vers leur présent. En architecture, je vais les faire travailler sur l'évolution d'un bâtiment, sur le modèle du musée d'Orsay qui était autrefois une gare. À partir de formes géométriques simples, ils imagineront un bâtiment public d'aujourd'hui avec une fonction spécifique : piscine, musée... On part du XIX^e siècle pour arriver au monde contemporain. L'idée est qu'ils retiennent ce qu'ils ont vu au musée, que la visite se prolonge en classe, grâce à une production artistique qui va les marquer.

Existe-t-il une différence d'enseignement entre les maternelles et les élémentaires ?

Les maternelles se laissent plus aller à leur imagination. Les élémentaires ont plus de barrières, particulièrement face au dessin. Ma mission est de débloquer

cette réticence, leur expliquer que l'on peut être créatif et faire de l'art sans avoir une technique irréprochable.

Comment intéresser les enfants à l'art et à la culture ?

En partant de leur quotidien. Quand on travaille sur un portrait de Louis XIV, je commence par leur parler du selfie, c'est-à-dire un auto-portrait qui fait passer un message, comme le fait celui d'un roi à l'époque déjà. Il faut les décomplexer par rapport à l'art et à la culture. C'est pourquoi je les ramène au présent, à leur environnement. Plus les élèves avancent dans le cursus, moins ils sont sûrs de leur créativité et de leur imagination. Je leur montre donc que la créativité est partout. C'est un espace où il n'y a pas de censure. Et c'est une autre façon d'apprendre. D'un autre côté, cela m'apporte énormément dans mon travail d'artiste, cela alimente ma propre imagination. Un atelier avec des enfants est un véritable échange et me nourrit autant qu'une exposition. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE DUCHESNE

WWW.MARIONANDRIEUX.COM

Cinéma

Du 31 janvier au 6 février > Cinéma L'Étoile

Festival Ciné Junior

Le cinéma L'Étoile projette plusieurs courts et longs métrages sélectionnés au Festival Ciné Junior. Les séances sont accompagnées d'ateliers, de goûters ou d'animations.

TARIF : 3 EUROS. À PARTIR DE 2 ANS.

Jonglage

14 et 15 février > Houdremont

Loop

Les Courneuvien les ont découverts lors de l'ouverture de la saison culturelle en septembre dernier. Le collectif Stoptoï font des anneaux de jonglage des figures géométriques, des masques ou des catapultes au son énergique de la batterie !

À 14H30. À PARTIR DE 7 ANS.

Exposition

Jusqu'au 23 février > Centre national de la danse

Marius Petipa, étoilement d'une œuvre

La présentation retrace l'œuvre de ce grand chorégraphe du XIX^e siècle qui a servi les théâtres du Ballet impérial de Saint-Pétersbourg pendant soixante-quatre ans. C'est aussi l'occasion de découvrir un lieu dédié à la danse et une architecture surprenante à deux pas de La Courneuve.

À PANTIN. ENTRÉE LIBRE.

Exposition

Jusqu'au 25 février > Musée d'Orsay

Degas Danse Dessin

Le fil conducteur de cette exposition est l'ouvrage de Paul Valéry consacré à son ami le peintre Edgar Degas. Elle se compose des textes du premier en regard des nombreux dessins du second, notamment sur le thème de la danse.

PARIS, 7^e.

Vous aussi, participez !

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

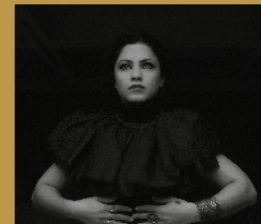
NOMBRE DE PLACES (3 X 2 maximum) _____

Les places sont à retirer à Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Tél. : 01 49 92 61 61.

La Courneuve vous fait sOrtir!

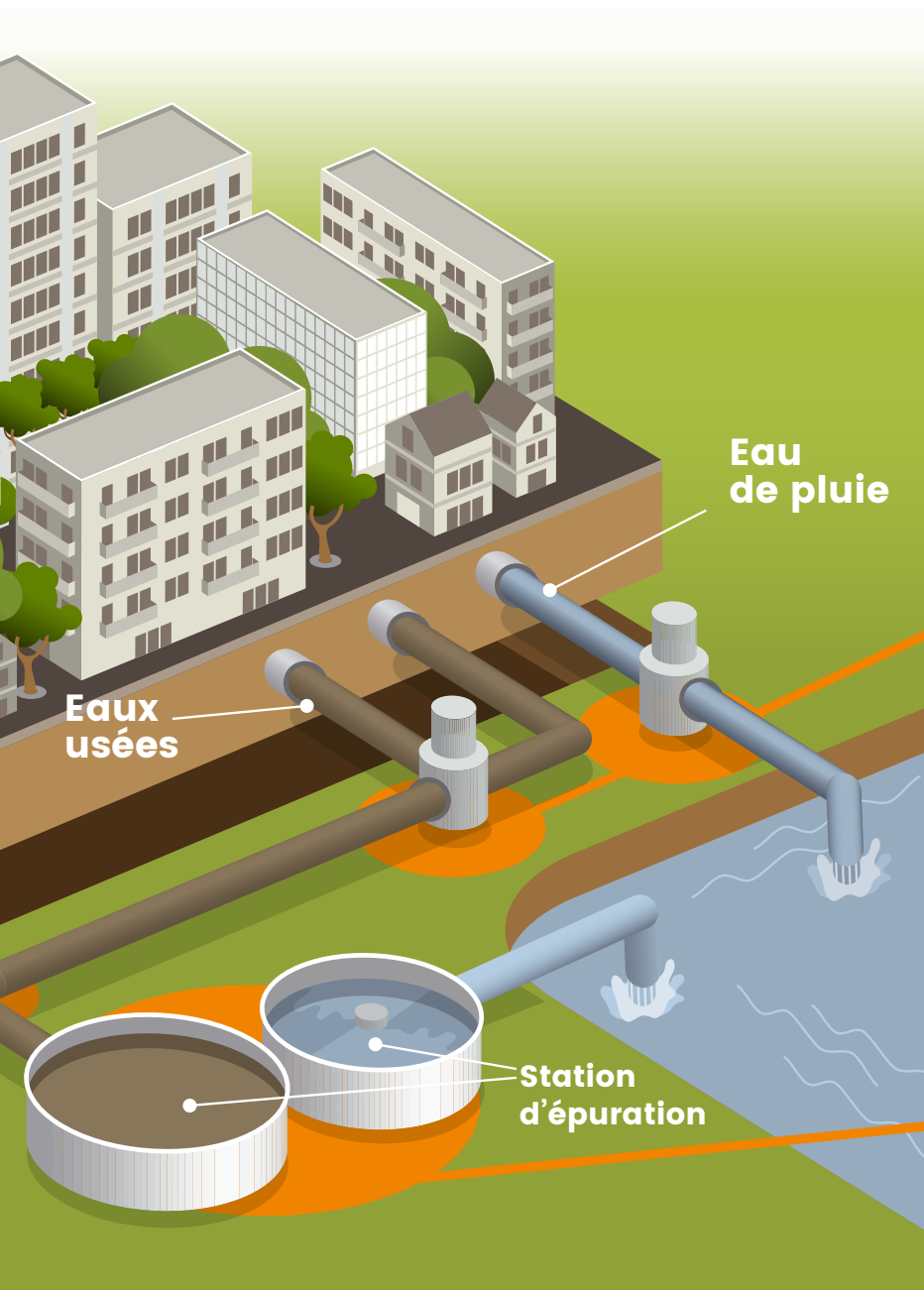
Houdremont vous invite au concert d'Emel Mathlouthi, qui mêle rythmes tunisiens et beats electro.

Vendredi 2 février, à 20h30.



Julien Bourgeois

au sous pression



PLAINE COMMUNE

Collecte les eaux usées et une partie des eaux de pluie à travers 350 km de réseau que la communauté d'agglomération entretient.

SIAAP

Assure l'épuration des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel.

Entretien avec Gilles Poux, le maire

REGARDS : Votre position de rester au Sedif n'est-elle pas isolée au sein des élus de gauche siégeant à Plaine Commune ?

GILLES POUX : D'autres élus de ma sensibilité partagent ma position. La première chose à dire, c'est que le Sedif n'est pas défaillant. Cet outil a été construit par les élus, il y a presque un siècle, afin de permettre l'accès des habitants à l'eau. Or cette mission qu'il pleuve ou qu'il vente, 365 jours sur 365, est assurée avec un degré de qualité qui est un des meilleurs de tous les réseaux au monde. Par ailleurs, si je défends le principe de régie publique de l'eau et la création d'un grand service national comme la nationalisation de la branche eau de Veolia et de Suez, je refuse de céder à la pression et de prendre une décision à la va-vite sans se donner le temps d'examiner ses conséquences. Pour créer une vraie régie, il faut plusieurs conditions : capter, traiter, transporter, stocker et distribuer l'eau. Or nous ne pourrions jamais capter et traiter l'eau. Nous devrions donc l'acheter à un fournisseur, le Sedif ou Eau de Paris. Et s'il est vrai que Eau de Paris est une régie municipale, sa production en eau est insuffisante pour alimenter les trois Établissements publics territoriaux. Nous resterions donc dépendants du Sedif, et donc de Veolia.

R : Le collectif avance un coût de l'eau moins onéreux pour l'usager dans le cadre d'une gestion purement publique.

G. P. : Je suis dubitatif. Il se base sur le fait que l'eau est moins chère à Paris car gérée en régie. C'était déjà le cas quand Paris était en délégation de service public. Or Plaine Commune n'a pas la même configuration que Paris. Et, à ce jour, toutes les études montrent que quitter le Sedif entraînerait une augmentation du prix de l'eau. En effet, on peut évaluer à 80 millions d'euros le coût de la pose de compteurs, le remaillage du réseau de distribution, la création de nouvelles infrastructures... Sans compter tous les travaux liés aux JOP 2024. En France, l'eau paie l'eau, c'est la loi. Cela signifie que ce sont les usagers qui financent dans leur facture les infrastructures. La facture risque fort d'augmenter.

R : Parmi les autres arguments, le Sedif serait incapable d'imposer sa volonté à Veolia ?

G. P. : Le Sedif est un syndicat intercommunal où siègent les élus des villes représentées. Ce sont eux qui décident. Début 2017, nous, élus de gauche, avons fait pression sur Veolia, pour une nouvelle baisse de 10 centimes par mètre cube du prix de l'eau. Donc on peut faire bouger les lignes. La délégation de service public confiée à Veolia arrive à échéance en 2022. Le Sedif va devoir réexaminer les modes de gestion possible de l'eau potable. Les élus qui ont décidé le 19 décembre de quitter le Sedif vont nous manquer – et je le déplore – pour préparer une alternative à Veolia.

R : Les détracteurs du Sedif laissent entendre que sortir du syndicat est mission impossible.

G. P. : Le Sedif fonctionne sur les mêmes critères que tous les syndicats intercommunaux. La commune qui veut adhérer ou sortir en fait la demande. Sa requête fait l'objet d'un vote au sein du Sedif et dans les conseils municipaux des villes adhérentes. À La Courneuve, comme ailleurs, nous avons régulièrement des demandes de ce genre, et jamais il n'y a eu d'opposition à la volonté d'une ville d'entrer ou de sortir d'un syndicat intercommunal. C'est un principe toujours respecté. ● Propos recueillis par M.-H. F.

POUR Y VOIR PLUS CLAIR

LE SEDIF

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) est un outil de coopération internationale au service des villes. Créé en 1923 par les élus, il assure l'alimentation quotidienne de 4,5 millions d'usagers et dessert 150 communes réparties sur 7 départements d'Île-de-France, hors Paris.

Il décide des orientations du service d'eau potable.

Les ressources en eau distribuées sont produites à partir des trois usines principales du Sedif, l'usine de Choisy-le-Roi, sur la Seine, l'usine de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand sur la Marne, l'usine de Méry-sur-Oise sur l'Oise. L'eau de La Courneuve est alimentée par l'usine de Neuilly-sur-Marne.

Son réseau comprend aussi 38 stations de pompage et 67 réservoirs d'eau, 4 stations d'alerte, 8805 kilomètres de canalisations, 566844 branchements.

LE PRIX DE L'EAU

Il est de 4,26 euros par mètres cubes à La Courneuve et se décompose ainsi :

- production et distribution d'eau potable : **1,35 euros/m³ (part du Sedif)**
- collecte et traitement des eaux usées = **1,99 euros/m³**
- part des organismes publics et TVA = **0,83 euros/m³**

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La délégation de service public est « un contrat par lequel une personne morale de droit public (le Sedif) confie la gestion d'un service public (l'alimentation en eau potable) dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé (Veolia). »

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT)

Le statut juridique des Communautés d'agglomération comme Plaine Commune a changé au fil des lois : elles sont devenues des EPT.

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES, FRONT DE GAUCHE, RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S



En 2017, malgré des contraintes fortes et des arbitrages difficiles, notre ville a su développer ses services publics et engager une rénovation urbaine d'ampleur dans tous les quartiers. Dans les urnes vous avez conforté notre vision d'une société plus humaine et équitable. Les premières décisions du nouveau président sont loin de répondre à un monde plus juste et enthousiasmant

pour nos enfants ! Il attaque nos collectivités déjà fragilisées par l'étranglement financier des gouvernements précédents. En 2018, les plus riches ne paieront plus l'ISF et seront moins taxés sur les spéculations immobilières, tandis que le gouvernement démolit les caisses de solidarité et supprime des garanties collectives. Dans leur monde, le privé peut répondre à tous vos besoins individuellement si vous en avez les moyens. Dans le nôtre, le service public assure à tou-te-s la couverture des besoins pour grandir ensemble. Que cette nouvelle année nous donne la force d'arracher plus de justice, de progrès, de solidarités dans un développement du territoire permettant de véritables améliorations pour les habitant-e-s. Notre groupe vous souhaite le meilleur à vivre et partager. ●

Éric Morisse, adjoint au maire, délégué à l'accompagnement et au développement de la pratique sportive
elusfdgrlacourneuve.blogspot.fr

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Contre la Métropole des riches, le Grand Paris des projets !



L'Île-de-France, métropole mondiale, qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2024, et qui représente 30% du PIB du pays, joue aujourd'hui son avenir. Malheureusement il repose en grande partie dans les mains d'amateurs qui tentent d'imposer un modèle technocratique déconnecté de la réalité. La lubie du moment ? Oublier 50 ans d'histoire et gommer une fierté territoriale

reconnue en supprimant 3 départements dont la Seine-Saint-Denis. Pour simplifier ? Même pas, car on passerait de 3 départements à 11 sous-départements ! Moderniser l'administration est nécessaire et même souhaitable, mais pourquoi s'attaquer spécifiquement à l'échelon territorial qui agit pour l'égalité ? Éducation avec les collèges, solidarité avec le versement du RSA et une politique d'insertion volontariste, accompagnement culturel et sportif, soutien aux personnes âgées et handicapées... Qui pour garantir et défendre ces pans essentiels du service public ? Pas de réponse de l'État, car derrière les effets d'annonce, les discours démagogues sur la simplification, aucun engagement n'est pris sur cette question centrale... et « en même temps », le gouvernement veut reporter les nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express. C'est pourquoi dans les mois qui viennent, les élus du territoire, départementaux, mais aussi municipaux, et tous ceux qui croient encore à la défense d'un service public de qualité au service de l'égalité se mobiliseront pour faire connaître et sauvegarder le service public départemental ! ●

Zainaba Saïd Anzum, adjointe aux transports et déplacements urbains, conseillère départementale

GROUPE DES ÉLUS « AGIR POUR LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLUE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA COURNEUVE »

Une très belle année !



L'équipe d'un Nouveau Souffle pour La Courneuve vous remercie de la confiance que vous nous témoignez. À chacun et chacune d'entre vous, permettez-nous de vous souhaiter tous nos vœux de santé, de bonheur, de solidarité, de joie et de paix pour vous, et celles et ceux auxquels vous tenez. L'année 2017 a été porteuse de bouleversements politiques majeurs, en

France, en Europe et dans le monde. L'accord sur le climat est mis à mal par le positionnement américain, le gouvernement, mené par un Premier ministre de droite, se soucie plus des riches que de ceux qui ont le plus besoin de l'intervention publique, et malheureusement des tensions toujours plus fortes à l'international. Un climat global assez anxiogène, mais réjouissons-nous tout de même en ce début d'année d'une lueur d'espoir : l'abandon du projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. L'écologie et la poursuite de l'intérêt général sortent vainqueurs ! Une décision raisonnable a été prise et les écologistes entendus. Un abandon qui évite des dégâts sociaux et environnementaux importants. Poursuivons le combat ! Ainsi, en Île-de-France, mobilisons-nous contre les autres projets inutiles, tel que le CDG Express notamment. Le développement économique ne doit jamais être mené contre l'environnement, contre l'avis des habitants ou pour satisfaire des intérêts privés. ●

Nabih Rezkalla, conseillère municipale

Un Nouveau Souffle pour La Courneuve, liste citoyenne, solidaire et écologiste soutenue par Europe Ecologie-les Verts

Tél. : 07 82 22 28 00, nrezkalla@hotmail.fr Facebook Un Nouveau Souffle pour La Courneuve

ÉLAN POPULAIRE COURNEUVIEN

Bonne année ! Bonne santé ?



Toute l'équipe d'Élan Populaire Courneuvien vous souhaite une bonne année, du bonheur et la santé. L'inauguration du Centre municipal de santé s'est accompagnée d'une forte communication : « La ville prend soin de vous. » Le maire n'est pourtant pas docteur. Mais il est de sa responsabilité de permettre aux professionnels de santé d'exercer dans de bonnes conditions un service à la population. Le bâtiment rutilant du CMS le laisse croire, mais ce n'est qu'une illusion, car les services y sont réduits. Cette hypercentralisation prive aussi les autres professionnels de la ville de l'attention qu'ils méritent. Des médecins pourtant soucieux de pérenniser leurs activités partent et, avec eux, le projet de Maison de santé des Quatre-Routes et cela, alors que des enfants attendent des mois pour accéder à certaines thérapies. Que la ville prenne soin de nos médecins et favorise des services de proximité si elle veut prendre soin de nous ! Vous pourrez constater lors du prochain budget que les priorités de la municipalité ne sont pas celles des habitants. Ce n'est pas tous les élus au conseil municipal qui habitent à La Courneuve, et rares sont ceux qui s'y font soigner. Dans ces conditions, Gilles Poux a pu décider seul de l'eau qui nous est donnée à boire. Va-t-il aussi décider de quels médecins nous pourrions voir ? ●

Albin Philipps, 06 52 49 48 85

ÉLU « PAROLE DE CITOYEN »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Clubs

Le judo remonte sur le tatami

Le judo a failli disparaître de notre ville. Mais une équipe dirigeante totalement renouvelée et rajeunie impulse depuis la rentrée une nouvelle dynamique au Judo Courneuvien 7 (JC7).



Fabrice Gabarriau

Des enfants concentrés, à l'entraînement au gymnase Béatrice-Hess.

La saison prochaine, « on a l'ambition de refaire le tournoi féminin Annie-Cloarec. Il n'a pas eu lieu depuis 2014 alors qu'on avait réuni 213 filles! », raconte Kadiatou Kone, la jeune présidente du Judo Courneuvien 7 (JC7). On veut aussi faire des galas pour les ceintures noires, présenter le kata, faire des entraînements collectifs avec d'autres clubs... » À l'écouter décliner les projets, on ne croirait pas que sans elle et des passionnés, c'en serait fini du judo dans notre ville. Car le club a vécu une crise majeure. L'an dernier, le constat était sévère : « Il n'y avait plus de compétition, plus de sorties... On se serrait la ceinture parce que nous avons beaucoup de dettes. On a perdu beaucoup de ceintures noires

parties s'entraîner ailleurs. Nous étions très en difficulté. » Kadiatou aurait pu baisser les bras. Mais le judo est un sport de combat! Alors avec d'autres, « on a fait une assemblée extraordinaire en juin dernier et mis en place une nouvelle équipe ». Un bureau rajeuni et compétent : à 22 ans

« Une nouvelle génération arrive, et c'est à nous de la former. »

Kadiatou, animatrice, est ceinture noire premier dan, la même ceinture que sa vice-présidente Myriam El Badrawy, étudiante en droit de 22 ans. L'une et

l'autre sont au club depuis plus de quinze ans. Le secrétaire, Marc Boussa, kiné de 26 ans, a douze ans de judo derrière lui. Deux parents ont pris des responsabilités : Delphine Deltour,

maman d'un petit judoka et comptable dans une banque, gère les finances du JC7. Elisabeth Mupi, mère de trois petits licenciés, complète ce collectif. « On a été étonnés : malgré le changement, on a 141 adhérents. C'est fou! Car on a commencé en retard et on n'y croyait pas trop... On n'était pas présents au Forum des sports! Les inscriptions se sont faites surtout par bouche à oreille. » Sur le plan financier, « la Ville nous a aidés et le Service des sports nous accompagne. »

Restait un gros problème : les professeurs. Là, les réseaux ont fonctionné. Car « dans l'éthique du judo, c'est entraide et prospérité mutuelle », affirme l'entraîneur Abbas Hafayed, à qui la présidente a demandé de l'aide. « Kadiatou, je l'ai suivie quand elle était compétitrice. On s'est retrouvés lors d'une compétition. J'ai appris que le club traversait une crise et je me suis proposé pour donner un coup de main, bénévolement. C'est un club de cœur... » Benjamin Gury, ceinture noire deuxième dan, a un parcours de compétiteur de haut niveau. Il est venu via un autre entraîneur, Moussa Galoul, qui l'a appelé pour « appuyer cette dynamique de jeunes ». « Maintenant, on a une équipe stable, avec sur le tatami de bons profs diplômés d'État et des profils très différents », se réjouit la présidente. Benjamin est un ancien compétiteur de haut niveau. Abbas

est aussi arbitre (national, régional jujitsu combat et ne-waza, jury kata), formateur dans son club et responsable-adjoint dans un service des sports. « Il nous apporte son savoir et son calme, analyse Kadiatou. Sofiane est jeune diplômé, alors que Moussa au contraire est très expérimenté... » Elle respire. Car « avant, j'ai tenu le tapis trois mois pour les entraînements! Désormais, on est sur une nouvelle dynamique. Même si on a peu d'adultes. » Ce qui n'effraie pas Abbas : « Au niveau de la fédération, il y a 70% à 80% de jeunes. Là, il y a en a beaucoup et avec un fort potentiel. Une nouvelle génération arrive, à nous de la former! » Le JC7 s'y attelle tous les soirs, du lundi au vendredi, au complexe sportif Béatrice-Hess, avec à partir de 17 heures des cours d'une heure par niveau : baby-judo, débutants, confirmés, mini-poussins et compétition. « Je veux voir davantage La Courneuve en compétition! », s'impatiente Abbas, qui admet : « Il n'y a pas que ça : il y a surtout des valeurs à transmettre aux enfants. » Car « le judo, c'est une belle école de vie! » ● Philippe Caro



F. G.

Entre ceinture blanche et ceinture noire, la jaune...

PUBLICITÉ

Le P'tit Normand

Pizza au Feu de Bois
Terrasse été-hiver



01 41 61 78 19

1 Boulevard Pasteur - 93120 La Courneuve



Meyer

JETEZ-VOUS À L'EAU!

La piscine Béatrice-Hess est ouverte au public les mardis et jeudis, de 12h à 13h30, et les samedis, de 9h à 12h30, hors vacances scolaires. Pendant les congés, le bassin est accessible les mardis et jeudis, de 12h à 13h30, les mercredis et vendredis, de 9h à 12h, et les samedis, de 9h à 12h30. Le billet d'entrée est à 1,50 euros. La carte de 10 entrées à 11 euros. Pour vous la procurer, rendez-vous au Service des sports, 57, rue du Général-Schramm en centre-ville.



Prêt
à Taux
Zéro%

TVA
RÉDUITE
5,5%

selon éligibilité

POUR VOUS AUSSI, C'EST POSSIBLE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

SOYEZ LES PREMIERS

SEULEMENT **5** APPARTEMENTS
à prix exceptionnels !

APPARTEMENTS	PRIX INITIAUX	PRIX EXCEPTIONNELS ⁽²⁾
2 PIÈCES - LOT C04 43,82 m ²	151 000 €	145 000 €
3 PIÈCES - LOT C16 65,53 m ²	204 000 €	195 000 €
3 PIÈCES - LOT C14 67,80 m ²	209 000 €	200 000 €
4 PIÈCES - LOT A11 79,51 m ²	251 000 €	239 000 €
4 PIÈCES - LOT B13 84,45 m ²	266 000 €	254 000 €

Une réalisation de qualité

- ↪ Une résidence, deux atmosphères : urbaine sur la rue de la Convention, plus verdoyante et résidentielle sur la rue Villot
- ↪ Des toitures terrasses végétalisées pour apporter fraîcheur et verdure aux habitants
- ↪ Des appartements du 2 au 5 pièces avec de beaux espaces extérieurs : balcons, terrasses et jardins privés

**RENDEZ-VOUS DÈS 18H LE VENDREDI
ET DÈS 10H LE SAMEDI :**
SALLE PHILIPPE ROUX, 58 rue de la Convention
(face à la future résidence)

0 805 405 485

Service & appel
gratuits

LNC.fr



**LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

À L'Étoile

Tous les films du 25 janvier au 7 février 2018

1, allée du Progrès - Tramway Hôtel-de-ville.
Tél. : 01 49 92 61 95

INFOS : www.ville-la-courneuve.fr

- Soirée découverte, tarif unique : 3€
- Film Jeune public

Prix : Tarif plein : 6 € / tarif réduit : 5 € / abonné adulte : 4 € / abonné jeune, groupes, associations : 2,50 €
Séance 3D: +1 €. Tarif moins de 18 ans : 4 €

Mazinger Z

Japon, 2017, VF, 1h30. De Junji Shimizu.
Ven. 26 à 18h30, sam. 27 à 14h.

Cro Man

Grande-Bretagne, 2018, VF, 1h25. De Nick Park.
Dim. 28 à 14h

L'Échange des princesses

France, 2017, 1h40. De Marc Duguain.
Ven. 26 à 16h30, sam. 27 à 20h, dim. 28 à 16h, mar. 30 à 20h.

Tout l'argent du monde

États-Unis, 2017, VO/VF, 2h15. De Ridley Scott.
Ven. 26 à 20h VO, sam. 27 à 16h VF, dim. 28 à 18h VO, lun. 29 à 18h VO.

Lucky

États-Unis, 2017, VO, 1h25. De John Caroll Lynch.
Ven. 26 à 12h, sam. 27 à 18h30, lun. 29 à 20h30, mar. 30 à 18h30.

Grenouilles et compagnie

France, 2018, 6 courts métrages, 30 min.
Sam. 3 à 11h + p'tit déj.

La Prophétie des grenouilles

France, 2003, 1h30. De Jacques-Rémy Girerd.
Sam. 3 à 14h + goûter.

Tout en haut du monde

France, 2015, 1h21. De Rémi Chayé.
Mer. 31 à 14h + atelier.

Les Vikings

États-Unis, 1958, VO, 1h55. De Richard Fleischer.
Dim. 4 à 14h ciné-goûter.

Au bord du monde

France, 2013, 1h38. De Claus Drexel.
Jeu. 1^{er} à 18h30

La Monnaie de leur pièce

France, 2017, 1h30. D'Anne Le Ny.
Mer. 31 à 16h30, ven. 2 à 16h30, sam. 3 à 20h, dim. 4 à 16h30, mar. 6 à 20h.

L'Intrusa

Italie, 2017, VO, 1h35. De Leonardo Di Costanzo.
Ven. 2 à 12h et à 18h, sam. 3 à 18h, lun. 5 à 20h, mar. 6 à 18h.

A Ghost Story

États-Unis, 2017, VO/VF, 1h27. De David Lowery.
Mer. 31 à 18h VF, ven. 2 à 20h VO, sam. 3 à 16h30 VF, dim. 4 à 18h VO, lun. 5 à 18h VO.

La Tête dans les nuages

Animation, sans dialogue, 38 min.
Mer. 7 à 14h

Les Bêtes du sud sauvage

États-Unis, 2012, VO, 1h32. De Benh Zeitlin.
Mer. 7 à 14h débat.

Braguino

France, 2017, 50 min. De Clément Cogitore.
Mer. 7 à 17h.

Normandie nue

France, 2017, 1h45. De Philippe Le Guay.
Mer. 7 à 18h.

26 JANVIER

SCÈNE LES MOTS DANS L'ESCALIER

Amateurs comme professionnels se produisent sur la scène ouverte.

Espace jeunesse Guy-Môquet, à partir de 19h30.



Fabrice Gaboriau

DU 26 AU 28 JANVIER

SPECTACLE APÉRO CIRQUE



Les apprentis de première année du Centre de formation aux arts du cirque (CFA) et les étudiants du Pôle sup' 93 sont à l'affiche des premiers apéros cirque de l'année 2018.

Le vendredi 26, à 18h, et le dimanche 28, à 16h. Réservation au 01 72 59 40 30.
Tarif : 2 euros.

30 JANVIER

RÉUNION LA SANTÉ DANS LE LOGEMENT

Un temps d'échanges permettra d'évoquer les risques sanitaires auxquels nous exposent parfois nos logements : qualité de l'air, intoxication au plomb, etc.

Maison pour tous Youri-Gagarine, de 13h30 à 16h30.

31 JANVIER

SENIOR CONTE MUSICAL

Un voyage à la découverte de la vie de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), et plus particulièrement de son enfance. La narration est ponctuée par des pièces musicales interprétées par deux artistes, également intervenantes au CRR 93, Corinne Hourneau à la flûte traversière et Julie Dutoit au violoncelle.

Maison Marcel Paul, à 9h30.

1^{er} FÉVRIER

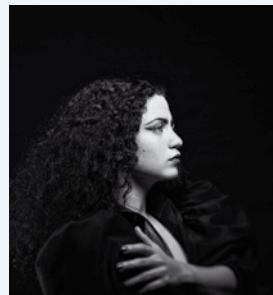
DOCUMENTAIRE AU BORD DU MONDE

Claus Drexel, documentariste et habitant de La Courneuve, présente *Au bord du monde*, un film sensible, plein d'humanité qui donne la parole à ceux que l'on n'entend jamais, les sans-abri. La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur.

Cinéma L'Étoile, à 18 h.

2 FÉVRIER

CONCERT EMEL MATHLOUTHI



Alex Covo and Ekaterina Igumenova

Cette chanteuse, figure du Printemps arabe, mêle des rythmes tunisiens aux beats électroniques. À ne pas manquer.
Houdremont, à 20h30.

6 FÉVRIER

CONCERT PARENTHÈSE MUSICALE

Le chef d'orchestre Alexandre Grandé et les deux jeunes musiciens solistes, Alexandre Berg au violon et Anna Killy à la flûte, enchanteront votre soirée.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 18h.

8 FÉVRIER

PLUI RÉUNION PUBLIQUE

Dans quelle ville voulons-nous vivre demain ? Quelle place pour les piétons, les cyclistes ? Comment construire ? Plaine Commune organise une série de réunions publiques pour débattre de l'avenir du territoire. L'une d'elle se tiendra à La Courneuve.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 18h30.

9 FÉVRIER

THÉÂTRE LE PAS DE BÊME



Martin Colombet

Bême, un lycéen, rend copie blanche lors des devoirs sur table. Il est pourtant un élève sans problème. Que signifie cette incapacité à écrire ? Un intense moment de théâtre.

Houdremont, à 20h30.

DU 6 AU 9 FÉVRIER

QUARTIERS COMITÉS DE VOISINAGE



Des rencontres pour améliorer la qualité de la vie quotidienne.

Informations sur ville-la-courneuve.fr

État civil

NAISSANCES

DÉCEMBRE

- 18 Alioune Nguirane • 27 Ali Samouh • 29 Amjad Djaffar •

MARIAGES

- Khalilou Doucara et Faiznat Ibrahimia •

DÉCÈS

- Arumairatnam Golapillai • Christian Relot •

Numéros utiles

PHARMACIES DE GARDE

- consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

- Place Pommier-de-Bois

Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

Urgences 93 • Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal
200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris
Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis. Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLUS

- M. le maire, Gilles Poux, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : mairie@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élus, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

- M^{me} la députée, Marie-George Buffet reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous.

Tél. : 01 42 35 71 97

- M. le président du Conseil départemental,

Stéphane Troussel reçoit chaque vendredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLUS SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élus de la municipalité ont repris à l'hôtel de ville, chaque mercredi et chaque jeudi de 16h à 18h, sans rendez-vous (inscription sur place avant et le jour même). Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite.

Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h.

Contactez l'UT Habitat de La Courneuve.

Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DES MÉDIATHÈQUES

- Médiathèque Aimé-Césaire :** mardi et jeudi de 15h à 19h30, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.
- Médiathèque John-Lennon :** mardi de 13h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 15h à 18h et samedi de 10h à 18h.
- Bibliobus :** le mercredi après-midi devant l'école Paul-Doumer.

La Courneuve, ville éducative

Ateliers thématiques

Parents, associations et professionnels de l'éducation,
construisons ensemble un projet éducatif pour la réussite de nos enfants et de nos jeunes.

La santé

25 janvier, 18h
15 mars, 18h
Centre municipal de santé

L'accompagnement des acteurs éducatifs

25 janvier, 18h30
22 mars 18h30
Salle Philippe-Roux

L'accompagnement à la scolarité

30 janvier, 18h30
27 mars, 18h30
École élémentaire Charlie-Chaplin

Venez!



Les temps de l'enfant et de la jeunesse

7 février, 18h
21 mars 18h
Maison de la citoyenneté

L'école et les familles

25 janvier, 18h30
15 mars, 18h30
École maternelle Robespierre

lacourneuve.fr



Le journal de La Courneuve

regards

38, av. de la République - 93126 La Courneuve Cedex
Tél. : 01 49 92 61 40 - Fax: 01 49 92 62 12
Web: www.ville-la-courneuve.fr
Courriel: regards@ville-la-courneuve.fr

Directeur de la publication : Gilles Poux
Directrice de la communication :
Pascale Fournier
Conception éditoriale et graphique : Anatome
Rédactrice en chef: Pascale Fournier
Rédactrice en chef adjointe: Mariam Diop
Rédactrice web: Marie-Hélène Ferbours
Rédaction: Philippe Caro, Virginie Duchesne,

Pauline Hammé, Célia Houdremont,
Isabelle Meurisse
Secrétariat de rédaction: Stéphanie Arc
Photographe: Virginie Salot
Maquette: Farid Mahiedine
Photo de couverture: Virginie Salot
Photo de couverture Sortir: Virginie Salot
Ont collaboré à ce numéro : Fabrice Gaboriau,

Meyer
Pour envoyer un courriel
à une personne de la rédaction:
prenom.nom@ville-la-courneuve.fr
Impression: Public Imprim
Publicité: Médias & publicité -
A. Brasero: 01 49 46 29 46
Ce numéro a été imprimé à 18000 exemplaires.